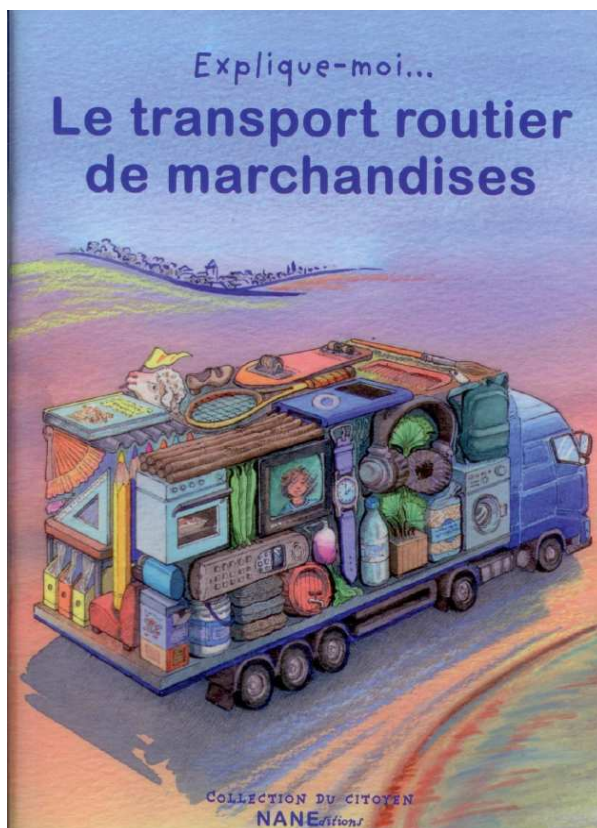


DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

- Communiqué de presse « *Explique-moi... le transport routier de marchandises* »
- En quelques mots :
La FNTR
Le groupe AFT – IFTIM
- Chiffres clés Emploi & les Formations
- L'enjeu de la sécurité routière
- La charte « *Objectif CO2, les transporteurs s'engagent* »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Image du camion et attractivité des métiers :

la FNTR et l'AFT- IFTIM présentent l'ouvrage

« *Explique-moi... le transport routier de marchandises* »

Le jeudi 20 janvier 2011, la Fédération Nationale des Transports Routiers et le groupe AFT- IFTIM ont présenté l'ouvrage « *Explique-moi ... le transport routier de marchandises* » (Nane éditions, collection du citoyen).

L'objectif de la collection du citoyen est de permettre une meilleure connaissance du monde qui nous entoure. Destiné aux jeunes, aux parents comme aux grands-parents, cette collection apporte des réponses simples sur des sujets de prime abord complexes.

Par le choix de cette collection, **la FNTR et l'AFT- IFTIM se sont mobilisées pour améliorer la connaissance du transport routier, notamment auprès des jeunes.**

« *Explique-moi... le transport routier de marchandises* » permet en effet en 40 pages de mieux comprendre le transport routier d'aujourd'hui et de demain.

L'initiative de la publication de cet ouvrage part d'un constat simple : le secteur du transport routier est peu ou mal connu et pourtant il est vital à notre économie et offre de réels débouchés en matière d'emplois, d'évolution de carrière.

Le transport routier de marchandises est en effet le maillon essentiel de la filière camion (constructeurs, manufacturiers, équipementiers, transporteurs, etc.). Il représente plus de 67 % des 800 000 emplois de la filière et plus de la moitié du chiffre d'affaires de cette filière.

La réalité méconnue du transport routier de marchandises:

- les 36 000 entreprises de transport routier emploient plus de 480 000 salariés et génèrent chaque année 44 milliards de chiffre d'affaire.
- 78 % des volumes sont acheminés sur moins de 150 km.
- le camion apporte 99 % des besoins quotidiens de chacun d'entre nous.
- les émissions de gaz polluants des camions ont été réduites de 98 % depuis 1990.
- entre 2000 et 2010, les émissions de CO₂ ont augmenté 2 fois moins vite que les tonnages transportés.
- les entreprises de transport routier s'engagent à réduire encore davantage leurs émissions de CO₂, notamment par le développement de l'éco conduite.
- les poids lourds sont 3 fois moins présents dans les accidents et ils sont impliqués dans seulement 3,3 % des accidents corporels.
- le niveau sonore des poids lourds a été divisé par 12 depuis les années 1980.

Contacts Presse :

FNTR Alsace/URTA : Martine BENSA
03.88.28.12.12 – m.bensa@urta.fr

AFT – IFTIM Alsace : Sophie BOUVIER
03.88.18.65.21 (ligne directe) – sophiebouvier@aft-iftim.com



La FNTR, l'organisation leader du transport routier

La Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) rassemble plus des deux tiers des entreprises de transport adhérentes à une organisation professionnelle.

En janvier 2010, l'Unostra a adhéré à la FNTR. Elle forme aujourd'hui la branche TPE de la FNTR.

La mission principale de la FNTR est de défendre et de promouvoir les entreprises de transport routier de marchandises (TRM).

Sa position de leader conforte la crédibilité de son action. Mais elle lui confère également la responsabilité de porter haut les valeurs du transport routier de marchandises.

La FNTR en bref :

- 12 500 entreprises adhérentes
 - Qui représentent plus de 240 000 salariés
- = 66% des emplois du secteur
- 50 unions régionales et départementales réparties dans toute la France
➔ **en Alsace : près de 400 entreprises adhérentes**
 - 190 collaborateurs permanents
➔ **en Alsace : 18 permanents au service de la profession**
 - 1150 professionnels investis dans les conseils d'administration des syndicats FNTR en régions
 - Une délégation permanente à Bruxelles
 - Depuis 1933, la FNTR accompagne la profession dans son développement comme dans les moments de crise

Le TRM en quelques chiffres :

- 99% des marchandises nécessaires à la vie quotidienne de chaque Français sont acheminés par camion
- Le TRM, c'est 36 000 entreprises, dont 97% sont des PME de moins de 50 personnes, et plus de 400 000 emplois

Plus d'infos sur www.fntr.fr

Groupe AFT.IFTIM

Avec plus de 50 ans d'expérience dans la formation des personnels du secteur transport logistique, le Groupe AFT-IFTIM est mandaté et partenaire de 32 fédérations et chambres syndicales professionnelles du secteur, dont la FNTR.

L'AFT-IFTIM propose des formations initiales, des formations en alternance (apprentissage et professionnalisation) du niveau CAP à BAC + 6 – mastère spécialisé, et des formations continues. Certifié Iso 9001 et qualifié OPQF, l'AFT.IFTIM forme 200 000 personnes par an, dont 23 000 en formations initiales.

Dans le cadre de la convention de coopération avec le Ministère de l'Education nationale, l'AFT-IFTIM assure une mission de développement de la formation professionnelle dans le transport et la logistique d'une part et d'aide au recrutement d'autre part. Concrètement, cela se traduit par un appui pédagogique, technique et financier à plus de 200 établissements scolaires ou universitaires préparant aux différents diplômes Transport-Logistique.

Enfin, l'AFT-IFTIM gère directement des écoles professionnelles de jeunes sous statut scolaire et des CFA pour compléter l'action de l'Education Nationale.

A travers :

- **Un réseau d'écoles**, de bac + 2 à bac + 6, en temps plein ou en alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage), qui représente une filière complète de formations supérieures « transport et logistique de marchandises » présente sur tout le territoire national (voir tableau), notamment grâce au réseau ISTEI (Institut Supérieur du Transport Et de la Logistique Internationale, formations de niveau bac+ 2 à Bac + 5 - 11 établissements en France).
Au total, se sont plus de **700 jeunes formés par an**.
- **44 CFA transport logistique** et plus d'une vingtaine de diplômes ou titres homologués par l'Etat – du CAP à Bac + 4. Ils recouvrent les différentes activités du secteur transport/logistique : conduite, maintenance, déménagement, ambulanciers, magasinage, entreposage, gestion de stock, exploitation, spécialiste de la logistique, techniciens et cadres.
Au total, se sont plus de **3300 apprentis par an**.
- **Un Pôle Enseignement Supérieur Transport Logistique** à Paris, qui dispense des formations de haut niveau : un Bac + 6, mastère spécialisé "Conception et optimisation des supply chains globales" de l'IML, reconnu par la Conférence des grandes écoles, un Bac + 5 - L'ISTEI Paris - Titre certifié par l'Etat au niveau I, et un bac + 4 – le Cerelog (titre certifié niveau II).

L' AFT.IFTIM en Alsace

quelques chiffres

Ressources Humaines et structures de formation:

40 Collaborateurs permanents,

1 Direction régionale

1 Délégation régionale

2 Centres de formation (Mulhouse et Bischheim), 1 antenne à Colmar, 3 auto-écoles,

1 Services Emploi Formation Information Transport Logistique (SEFI-TL), animant chaque mercredi sur tout le territoire, des réunions d'informations sur les métiers du transports et de la logistique,

1 Centres de Formation d'Apprentis régionaux Transport Logistique (CFATL),

4 Etablissements d'enseignement publics ou privés partenaires du Groupe, (IUT de Mulhouse, CFA Transport et Logistique 67 et 68)

Equipements :

- Plus de 30 véhicules écoles (Poids lourds, engins de manutention et de levage),
- 2 simulateurs de conduite poids lourds sur l'inter-région
- 3 salles multimédia.
- 3 pistes de manœuvres

**Un site internet pour la promotion des métiers et des formations Transport
Logistique, dédié aux jeunes :**

www.tracetonchemin.com

site du groupe : www.aft-iftim.com

Chiffres clés Emploi

Le rapport 2010 de l'OPTL (l'Observatoire Prospectif des métiers et qualifications dans les Transports et la Logistique) montre l'importance d'attirer de nouvelles vocations.

La branche professionnelle transport routier (marchandises et voyageurs) et activités auxiliaires représentait 612 700 salariés au 1^{er} janvier 2009, dont 482 500 salariés dans les activités Marchandises.

La difficulté à embaucher dans le transport reste un enjeu pour une profession qui va devoir renouveler près d'un cinquième de son effectif total dans les 10 prochaines années, du fait des départs en retraite. Un phénomène qui risque de s'amplifier avec la reprise.

Selon l'OPTL, il faudra remplacer 130.000 salariés, dont 95.000 conducteurs d'ici 2020, et en Marchandises, il faudra remplacer 93.000 salariés du fait des départs à la retraite dont 60.200 conducteurs.

- Les **emplois de conducteurs** restent largement **majoritaires** (70,7% / 67% en marchandises) et progressent très légèrement. Cette progression en proportion, due au transport routier de marchandises, résulte des choix opérés par les entreprises pour préserver leurs emplois de conduite.
- **L'emploi féminin continue également sa progression** avec 18,2% de l'emploi -14% en Marchandises - actuellement contre 15% il y a dix ans.
- Le **vieillissement de la population active se poursuit**. Par rapport au reste de l'économie, la tranche des 30 à 49 ans continue de progresser au détriment de celle des moins de 30 ans et dans une moindre mesure de celle des plus de 50 ans qui, du fait des dispositifs de congés de fin d'activité, ne progresse pas malgré ce vieillissement. L'âge moyen s'établit à 41 ans et 3 mois avec des différences notables entre le transport routier de voyageurs (45 ans et 9 mois) et le transport sanitaire (38 ans et 10 mois), 41 ans et 1 mois dans le TRM.

Source :

OPTL – Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique, placé sous l'égide de la Commission Nationale Paritaire de l'emploi).

Le champ d'activité est celui relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, à savoir : transports routiers de marchandises, transports de voyageurs, déménagement, location, auxiliaires de transport, prestations logistique, ambulances.

Transport de marchandises, Logistique

FILIÈRES DE FORMATION

● Professionnalisation, ▲ Apprentissage, ◆ Temps plein, TP Titre Professionnel

THÈMES	Niveau de recrutement	POUR QUEL MÉTIER ?	QUELLE FORMATION ?	Niveau de fin d'études		
AVANT BAC	CONDUITE DE MARCHANDISES	Conducteur livreur, conducteur routier de messagerie, conducteur grand routier	<ul style="list-style-type: none"> ● CAP Conduite routière ● Titres Professionnels Conducteur routier (marchandises) ● Bac Professionnel Conducteur routier (marchandises) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 	Diplômes d'Etat niveau V et titres certifiés par l'Etat niveau V	
	MAINTENANCE	Mécanicien-réparateur de poids lourds, Chef d'équipe, réceptionnaire, responsable de service après-vente	<ul style="list-style-type: none"> ● CAP Maintenance des véhicules industriels ● Bac Pro Maintenance automobile des véhicules industriels 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 		
	DEMENAGEMENT	Aide-déménageur, déménageur, déménageur conducteur, après expérience : chef d'équipe, conseiller en déménagement...	<ul style="list-style-type: none"> ● CAP Déménageur ● Conducteur certifié en déménagement sur véhicules porteurs, déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 		
	MAINTIEN MAGASINAGE	Magasinier, magasinier / vendeur au comptoir expédition, agent de réception quasi grande distribution, technicien maintenance / lavage, cariste préparateur de commandes, conditionneur / emballeur, agent de stockage, magasinier cariste	<ul style="list-style-type: none"> ● CAP Agent d'entrepôt et de messagerie ● TP Agent Magasinier + spécialisation service au client ● TP préparateur de commandes ● TP Cariste d'entrepôt 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 		
APRÈS BAC	TECHNIQUES D'EXPLOITATION	Gestionnaire de stocks, approvisionneur, chef d'équipe logistique réceptionnaire, préparateur de commandes, magasinier ou employé d'un service logistique	<ul style="list-style-type: none"> ● TP Technicien en Logistique d'Entrepôt ● Bac professionnel logistique 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 	Diplômes d'Etat et titres certifiés par l'Etat Niveau IV (Bac)	
		Agent administratif des transports de marchandises, agent qualifié des services d'exploitation, employé en douane, technicien de planning, du trafic, du service après-vente, tarifeur	<ul style="list-style-type: none"> ● TP Technicien d'Exploitation Transport de Marchandises ● Bac professionnel exploitation des transports 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 		
	MAINTENANCE	Technicien Expert en Automobiles et après-vente automobiles	<ul style="list-style-type: none"> ● BTS Après Vente Automobiles option B véhicules industriels 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ 	Diplôme d'Etat Niveau II (Bac +2)	
	VENTES & ACHATS	Prospecteur, animateur des ventes, négociateur, conseiller commercial, chargé d'affaires, chef des ventes, responsable de secteur	<ul style="list-style-type: none"> ● BTS Négociation Relation client spécialisation transport logistique 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ 	Diplôme d'Etat Niveau II (Bac +2)	
	MANAGEMENT & GESTION	Bac et +	Agent de maîtrise, responsable d'exploitation de dépôt d'affrètement, chef de trafic ou de camionnage, d'exploitation, d'entrepôt, de service après-vente, commercial	<ul style="list-style-type: none"> ● BTS Transport 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 	Diplôme et titres certifiés par l'Etat Niveau II (Bac +2)
			Exploitant en transport terrestre, affréteur routier national et international, organisateur de transport aérien / maritime, déclaration en douane.	<ul style="list-style-type: none"> ● TP Technicien Supérieur Transport Logistique (ISTEL) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 	
		Assistant logistique, chef de plate-forme, responsable réception, stockage, expédition	<ul style="list-style-type: none"> ● TP Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique TSMEL 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 		
		Responsable logistique, responsable d'entrepôt, d'exploitation, des achats, de la production ou de la distribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) "Gestion Logistique et Transport" 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 		
		Métiers liés à la gestion financière, comptable et à l'informatique de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ● Attestation de l'Institut de Gestion Comptable et Informatique Transport Logistique (IGCI) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 		
	Grade Licence	Bac +2	Responsable d'exploitation, Chef d'agence Responsable dans les services transport ou logistique Fonctions commerciales dans le secteur TL, Chef de transit	<ul style="list-style-type: none"> ● Titre Responsable Production Transport Logistique (ISTEL) ● Licences professionnelles Transport & Logistique 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 	Diplôme et titre certifié par l'Etat Niveau II (Bac +2)
Maîtrise		Bac +2 + expérience	<ul style="list-style-type: none"> ● Responsable Logistique, Responsable des achats, des transports, de l'exploitation, de la production ou de la Distribution, Supply Chain manager, Chef de projet logistique 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ▲ ● 	Titres certifiés par l'Etat Niveau II (Bac +2)	
Grade Master	Bac +2	Cadre / chef d'agence, responsable commercial ou import / export, gestionnaire de plate-forme logistique et de transit, directeur de filiale à l'étranger Responsable/cadre en Transport Logistique	<ul style="list-style-type: none"> ● Grandes écoles, CNAM, IDIT, ESC... ● Master 1 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 	Niveau II (Bac +2)	
			<ul style="list-style-type: none"> ● Titre certifié Manager Transport Logistique et Commerce International (Euromed Marseille-ISTEL) ● Master 2 professionnel (ancien DISS) ● Master 2 recherche (ancien DEA) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 	Niveau I (Bac +3)	
	Grade Master Master 1 Master 2	Bac +3/+4 Bac +3 Bac +4	<ul style="list-style-type: none"> ● Directeur des opérations de transport et de la logistique internationale, Responsable projet de développement à l'international, Cadre de haut niveau chargé de responsabilités logistiques stratégiques ou opérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 	Niveau I (Bac +3)	
	Grade Doctorat	Bac +5	Idem	<ul style="list-style-type: none"> ● Mastères spécialisés ● IML - Institut International de Management pour la Logistique ● ESSEC, HEC et autres grandes écoles 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 	Niveau I (Bac +4)

à votre écoute...

SEFI-TL Service Emploi Formation
Informatique Transport Logistique



La sécurité routière : un enjeu au quotidien

Quelques repères

En 15 ans (1990-2004) la présence des camions dans les accidents a été divisée par trois, alors que le trafic des poids lourds a dans le même temps augmenté.

En 2009, sur l'ensemble des accidents, les poids lourds sont impliqués dans seulement 2,84% des accidents alors qu'ils représentent 5,6% de la circulation routière en moyenne annuelle. En revanche, ils représentent 11,7% des accidents mortels (en raison de la masse du véhicule).

L'enjeu

En matière de sécurité routière, les entreprises de transport routier savent que les efforts ne doivent pas fléchir. En plus de la baisse du nombre d'accidents, l'enjeu est désormais d'en limiter la gravité.

L'axe de progrès véhicule

Aujourd'hui, grâce aux innovations technologiques et à l'évolution de la réglementation, la sécurité routière est un élément clef du véhicule. Tous ceux qui participent à la construction d'un camion travaillent à améliorer la sécurité active et passive des véhicules, le confort et la visibilité du conducteur, l'adhérence au sol du véhicule, etc.

L'axe de progrès conducteur

Les conducteurs du transport routier sont des professionnels de la route. C'est pourquoi, en plus d'une formation initiale, le conducteur doit obligatoirement tous les 5 ans, validé une session de formation continue, qui lui permet d'actualiser ses connaissances en matière de sécurité routière et d'éco conduite.

Une étude de l'IRU (international road union) montre que les conducteurs ne sont responsables que pour 25 % des accidents dans lesquels ils sont impliqués.

En bref

Les chiffres « sécurité routière et poids lourds » sont en constante amélioration. Ils sont le résultat d'une étroite coopération entre tous les acteurs de la filière camion. D'abord les usagers, c'est-à-dire les conducteurs, qui adaptent et modifient leur comportement au volant, les entreprises de transport routier, toujours plus conscientes et responsabilisées, mais aussi les constructeurs et les pouvoirs publics, en charge notamment des infrastructures routières et de la réglementation.

Pour un transport durable : **Focus sur la Charte « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent »**

La question environnementale est au cœur des préoccupations des transporteurs routiers français. Et parce que la route continuera d'assurer demain la grande majorité du transport des biens, c'est là que se situent les enjeux environnementaux.

En 20 ans, les émissions de gaz polluants (nocifs pour l'homme) d'un poids lourd ont diminué de 98% (grâce aux progrès techniques et à l'imposition de normes européennes – les normes euro).

Aujourd'hui, l'enjeu prioritaire est la lutte contre le réchauffement climatique et la réduction des gaz à effet de serre, notamment le CO2. Or, pour réduire les émissions de CO2 du transport routier, la solution la plus efficace réside dans le transport routier lui-même, ainsi que dans le potentiel d'évolution de ses entreprises.

Un outil : la charte « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent »

Lancée officiellement en mars 2007, la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2 du transport routier de marchandises, désormais intitulée « Objectif CO2 : les transporteurs s'engagent », s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique.

Cette démarche volontaire s'adresse aux entreprises et vise à :

- **améliorer la performance environnementale du transport routier de marchandises**, en privilégiant la réduction des émissions de CO2 liées à la consommation de carburant,
- **fournir aux entreprises** du secteur un cadre méthodologique reconnu nationalement,
- **permettre aux entreprises signataires** de la charte de valoriser leurs engagements en interne et en externe.

Elle a été élaborée par la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), en concertation avec les organisations professionnelles de transporteurs.

► La démarche « Objectif CO2 » est non réglementaire et basée sur le volontariat.

La charte « Objectif CO2 » engage les entreprises signataires dans un plan d'actions personnalisé et concret en vue de diminuer leur consommation de carburant, et par voie de conséquence, leurs émissions de CO₂.

Les actions concrètes sont axées sur :

- la modernisation du parc de véhicules,
- la réduction de la consommation de carburant,
- les formations à la conduite économique,
- l'optimisation de la gestion des flottes.

Chaque entreprise de transport routier signataire doit ainsi identifier un objectif d'économie de carburant à 3 ans et définir les actions, les indicateurs et les tableaux de suivi lui permettant d'atteindre et de respecter son engagement.

<i>Quelques chiffres clés (au 3 décembre 2010)</i>

- **223 entreprises signataires**
 - ➔ en Alsace : 8 entreprises ont signé en 2010 et 4 sont en cours de constitution de dossier
- **Plus de 48 300 conducteurs impliqués et 44 900 véhicules concernés**
 - ➔ en Alsace : 541 véhicules concernés
- **Soit une économie annuelle de 262 800 tonnes de CO₂**
 - ➔ en Alsace : une économie de 2.540 tonnes de CO₂
- **Plus des 2/3 des entreprises signataires sont adhérentes à la FNTR**
 - ➔ en Alsace : 100 % des entreprises sont adhérentes. La démarche est portée par la FNTR Alsace/URTA avec l'embauche d'une chargée de mission.